

PROJET N°5 DOMTOM

Accompagnement des clubs pour la formation professionnelle en métropole

Intitulé de projet à saisir

→ Formation DOM-TOM

Objectifs opérationnels à sélectionner

Dans le menu déroulant, sélectionnez → Développement de la pratique

Modalité/Dispositif à sélectionner

Dans le menu déroulant, sélectionnez → Accompagnement des clubs pour la formation professionnelle en métropole

Objectifs (saisir vos propres objectifs)

- Permettre aux clubs ultramarins d'inscrire leurs cadres en formation professionnelle (CQP, BPJEPS, DEJEPS) organisée en métropole.

Description (Décrire votre projet)

→ Indiquer le nombre de cadres entrant en formation, la formation suivie et les dates.

🚩 **Une attention particulière sera portée aux aspects de développement durable liés au projet déposé.**

Évaluation

Voici des indicateurs qui vous permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs que vous avez fixés et la réussite de votre projet.

- Nombre de stagiaires inscrits en formation en métropole
- Nombre de diplômes obtenus sur les formations métropolitaines

Budgétisation

Le budget doit prendre en compte toutes les dépenses et recettes liées à la mise en œuvre du projet.

La subvention ne pourra pas excéder **40% du budget total** du projet.

Nature des charges : frais de déplacement, frais de formation, frais annexes

Actions éligibles

- Entrée en formation professionnelle en métropole
- Déplacement vers la métropole pour suivre une formation professionnelle

Actions non éligibles

- Formation non professionnelle
- Formation hors métropole ou hors réseau FFGym